

## **Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts**

**Séance du 24.05.18**

### **Relevé de décisions**

**Présents :** Martin BARNIER, Michèle CLEMENT, Stéphane GIOANNI, Sylvain PATRI, Pierre SABY, Julie SERMON, Daniel URRUTIAGUER, Michel BERT, Céline CANDIARD, Céline CHABOT-CANET, Yannick CHEVALIER, Paule GIOFFREDI, Delphine GLEIZES, Muriel JOUBERT, Dario MARCHIORI, Tristan VIGLIANO, Marjolaine BRISET, Jean CARTERON, Marlon MOUKOKO, Julie MOURVILLIER, William ROBIN, Charlotte ABAZIOU, Gaël PRIOUX, Vincent FROGET, Laurence HIDANI

**Membres invités :** Bruno Martinie, Tristan Vigliano, Julie Sermon

#### **Procurations :**

Marylène POSSAMAI donne procuration à Stéphane GIOANNI.

Emmanuel REIBEL donne procuration à Pierre SABY.

Sarah AL MATARY donne procuration à Delphine GLEIZE.

### **Conseil plénier**

#### **1. Mot d'accueil du doyen**

Tour de table des nouveaux membres du Conseil d'UFR.

Bruno Martinie annonce sa fin de mandat en tant que Directeur du département des Sciences du langage. Denis Vigier lui succédera.

Tristan Vigliano annonce sa fin de mandat en tant que Directeur du département des Lettres. Son successeur est inconnu pour le moment (réunion de département le 31 mai).

#### **2. Point sur les sessions d'examen et l'évolution des modalités d'évaluation**

Les modalités alternatives de contrôle des connaissances pour les examens terminaux ont été adoptées en CFVU le vendredi 18 mai.

#### **Point sur la situation par le doyen de l'UFR**

La volonté de la présidence de l'Université était initialement de maintenir les examens. L'hypothèse de délocalisation des examens explorée dans un premier temps a dû être abandonnée, pour des motifs d'insoutenabilité logistique et financière notamment. Le lundi 14, date d'ouverture de la session d'examens, une intervention des forces de l'ordre sur commande préfectorale a eu lieu. La présidence a décidé l'annulation de la session d'examens et proposé en Conseil des directeurs de composantes l'adaptation des modalités d'évaluation des examens terminaux (L1 et L2 d'une part, L3 et masters d'autre part). Après avoir attendu l'avis juridique du Ministère au cours de la semaine, la

CFVU du 18 mai, qui s'est déroulée dans un climat de tensions, a adopté les propositions alternatives d'évaluation des CM proposées par les composantes. Il est recommandé aux enseignants dans le cas de remise de DM, de passer par la plateforme Moodle qui comporte une boîte de dépôt.

### **3. Motion présentée par les élu.es étudiant.es**

Une rencontre avec les élu.es étudiant.es a eu lieu le mercredi 16 mai pour revenir sur les événements du lundi, rencontre organisée suite à un message adressé au doyen et aux étudiant.es de l'UFR LESLA.

Le courrier adressé par les élu.es étudiant.es pour discussion en conseil d'UFR est le suivant :  
« En vue du conseil d'UFR qui se tiendra Jeudi 24 Mai prochain, nous tenions à nous exprimer de nouveau. Pour faire suite dans un premier temps à notre rencontre le mercredi 16 Mai avec Emmanuel Naya et Camille Fourgeaud que nous tenions à remercier à divers égards : tout d'abord pour l'écoute dont ils ont fait preuve envers l'inquiétude et la colère étudiante que nous apportions avec nous mais également pour les éclaircissements et la condamnation sans ambiguïtés au sujet des violences survenues le lundi 14 Mai.

Nous tenons également à remercier tous les enseignants qui ont apporté leurs voix à cette condamnation qui, nous l'espérons, fera l'objet d'un communiqué de la part de l'UFR LESLA en accord avec tous les élus et directeurs de département qui la composent.

Pour que soit tournée définitivement cette page de violence, nous souhaitons que soient abordés les points suivants durant le prochain conseil :

- La possibilité d'une demande de la part de l'UFR à la Présidence de l'université pour que la lumière soit faite sur la responsabilité des violences commises le lundi 14 mai.
- Un arbitrage de l'UFR auprès des enseignants qui ne respectent pas les modalités d'examen tel que le CFVU les a votées : Non-respect des demandes de rendus à dates différées, tentative d'organisation d'examens sur table...

Très respectueusement ».

Sur le premier point, la demande d'éclaircissements :

Tristan Vigliano demande si l'on peut vraiment caractériser des « violences policières » lors de cette matinée du 14. Daniel Urrutiaguer livre des explications détaillées sur la situation le 14 mai sur les deux campus. L'intervention a eu lieu sur la voie publique : dans le cas d'actions devant le TA, il ne peut pas y avoir de recours possible de la part de l'Université pour dénoncer cette intervention des forces de l'ordre. Si la présence des CRS aux abords était convenue avec l'Université, il n'y a eu aucune réquisition le 14 mai pour une intervention de libération de l'accès au campus. Il est rappelé qu'une autre forme de violence « psychologique » existe : les blocages de l'Université et l'empêchement de la tenue des examens, où participent des personnes qui ne relèvent pas de l'Université.

Yannick Chevalier rappelle la position de la présidence sur la loi ORE en tribune de presse et la plateforme Parcoursup : pas de sélection, ni de classement pour 10 portails sur 14. Sur ces 10 portails, tous les étudiants sont acceptés depuis mardi 22 mai.

Marlon Moukoko demande des éclaircissements sur l'absence d'information la matinée du 14 mai, les étudiants y compris ceux qui étaient venus passés les examens à 7h sont restés seuls à l'extérieur de l'Université.

Une demande d'éclaircissements factuels est formulée par les élu.es étudiant.es :

« L'UFR LESLA demande que la lumière soit faite sur la gestion de la sécurité encadrant l'organisation des examens terminaux, et d'autre part, sur la communication auprès des étudiant.es mobilisé.es ou non lors du 14 mai dernier ».

Concernant le second point, les enseignant.es qui ne respectent le cadre fixé par la CFVU pour les modalités alternatives d'évaluation : les problèmes doivent être systématiquement signalés à la Direction de l'UFR.

Rappel des délibérations encadrant les nouvelles modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : délibération du 27 avril

Examens terminaux : délibération du 18 mai

#### **4. Point sur Parcoursup**

Yannick Chevalier rappelle la position de la présidence sur la loi ORE et la plateforme d'inscription numérique Parcoursup : il n'y a pas de sélection ni de classement pour 10 portails sur 14. Sur ces 10 portails en question, tous les étudiants sont acceptés (depuis le mardi 22 mai).

#### **5. Conventions**

Après une présentation en séance des projets de partenariat, les conventions suivantes ont été soumises au vote du Conseil d'UFR :

- Convention MAAAV – conservatoire de St Priest
- Convention Master Lettres – ENS pour la mise en place d'un Atelier de traduction hispanique
- Convention Master FLE – Université d'Ottawa
- Convention Master MFA – CNSM

Ces quatre conventions ont été adoptées à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR, avec une réserve concernant le partenariat conclu avec l'ENS : demande de suppression des modalités de recrutement (« fiche de motivations ») imposées aux seul.es étudiant.es de l'Université Lyon 2.

#### **6. Modification de maquettes**

Dans le cadre de la mise en place du partenariat avec ENS pour la mise en place d'un Atelier de traduction hispanique dans le Master Lettres : la demande est adoptée à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR

## 7. Partenariat avec le CEFEDM

Relations entre le département de musique et musicologie et le CEFEDM :

Depuis plusieurs années, Pierre Saby participe au Conseil d'Administration du CEDEFEM. L'invitation à siéger dans cette instance avait été établie en sa qualité de Doyen de l'UFR et a été maintenue depuis, sans remise en cause à la fin de son mandat.

Afin de clarifier la présence de l'UFR LESLA au sein de cette instance, Pierre Saby fait une demande de mandatement jusqu'au 31 août 2019 en qualité de représentant de l'UFR LESLA et du Directeur. A la fin de cette échéance, un autre représentant de l'UFR sera mandaté par le conseil de l'UFR sur proposition du doyen.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR. Pierre Saby est mandaté pour représenter l'UFR LESLA au sein du Conseil d'Administration du CEFEDM jusqu'au 31 août 2019.

## 8. Formation continue

Le Département de Formation continue soumet au Conseil d'UFR deux demandes de modification des documents suivants :

- Règlement des études du DAEU : reformulations + remplacement des deux partiels par un examen blanc unique
- Contrat type de formation continue pour les formations qualifiantes : reformulations apportées pour clarifier certains points de ce contrat et notamment les dispositions financières.

Les deux demandes sont adoptées à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil d'UFR.

## 9. Questions diverses

Emmanuel Naya fait un compte-rendu des orientations budgétaires présentées en Conseil des directeurs de composante :

Les recettes Etat / collectivités + enveloppes du Ministère dans le cadre de la loi ORE sont stables. Le Ministère a envisagé de nouvelles modalités d'allocations.

### **Orientations :**

- Recherche, ED et valorisation de la recherche : Il faut consolider ce qui a été proposé au BR de mars-avril (renforcement de la dotation des labos). On se retrouve à un niveau pré-2013. Augmentation du nombre de CRCT disponibles : on est passé de 5 à 10, il faudrait passer à 12 en 2019. Renforcement du référentiel pour les directions d'UMR. Renouvellement du réseau et de la téléphonie IP de la MSH (7 à 800000 euros sur trois ans). Rénovation de la bibliothèque et de la salle d'entrée de la MOM. Idem pour trois labos au bâtiment K ouest avec intégration au projet Learning Centre (bâtiment rasé et relocalisé : 1,5 million d'euros).
- Formation : accent mis sur les dispositifs liés à l'orientation et la réussite étudiante. Favoriser l'orientation des lycéens et accompagnement des étudiants qui en ont besoin (le oui si peut devenir un oui avec un accompagnement a posteriori). Renforcer le semestre rebond. Mise en place des directeurs d'étude (enveloppe d'heures mais pas de poste) qui devront identifier les étudiants ayant besoin de remédiation. Priorité aussi à la formation continue. Licences professionnelles : congés

possibles pour mettre en place de nouvelles formations, avec un accent mis sur les licences professionnelles en 2018-2109 (CRCT pédagogiques). Il s'agit de susciter le montage de projets.

- Patrimoine : Learning centre, plan campus renforcé pour les tranches qui n'étaient pas initialement financées (notamment bâtiment Gaïa). Cours, façades sur BDR, équipements sportifs. Une recherche de nouveaux locaux pour BDR est en cours. Système d'information : nouveaux logiciels, Wifi et IP, équipement des collègues, audiovisuel.

- RH : déprécarisation des personnels, même si arrêt du dispositif Sauvadet. Référentiel en hausse globale.

Le Directeur de l'UFR des Lettres,  
Sciences du langage et Arts  
Emmanuel Naya

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Naya', with a stylized flourish extending from the end.